

## **Groupe des Pays de Loire**

**REUNION DU 6 JUIN 1972**

**Thème : la formation du personnel**

S'il est un problème qui nous touche, c'est bien celui de la formation du personnel. En effet, les bibliothécaires sont attachés à revaloriser la profession, donc à choisir du personnel qualifié, donc à le former. Lourde charge en province, où le nombre de candidats est souvent faible, que d'assurer un enseignement pour le CAFB ou le concours de sous-bibliothécaire.

La réunion, tenue à Nantes, regroupait des bibliothécaires de tous horizons. Le matin, on entendit des comptes-rendus de ce qui se fait dans la région. Les bibliothécaires d'éducation populaire (ex-bibliothécaires pour tous) ont signalé qu'il existait un enseignement pour leur usage interne : cours accéléré pour les aides-bibliothécaires, cours complet qui mène au certificat des Bibliothèques pour tous.

Après cette intéressante communication, Mme Galkowski, directeur de la Bibliothèque Universitaire de Nantes, parla du concours de sous-bibliothécaire, préparé par correspondance avec Paris, où les devoirs sont corrigés, et qui ne donne lieu sur place qu'à un stage d'application. Mme Galkowski s'enquit de l'éventuel contenu de l'enseignement dispensé par un centre régional qui s'efforcerait de concilier le concours de sous-bibliothécaire et le C.A.F.B.

Ce qui menait au compte-rendu suivant, fait par les conservateurs de la Bibliothèque municipale de Nantes, où un conservateur est spécialement attaché au C.A.F.B. Le nombre de candidats atteint cette année a permis le classement comme centre régional. Néanmoins, c'est une très lourde charge. D'une part, Mlle de Baudinière dispense les cours A.B.F., dont Nantes est un des quatre centres en France. Ces cours, organisés de novembre à mai, permettent au personnel de petites bibliothèques d'avoir une formation indispensable sanctionnée par un diplôme.

A l'issue de la matinée, des questions étaient pendantes : est-il possible de créer un centre régional avec des cours uniques, regroupant Nantes, Angers, Le Mans ? Peut-on en outre assurer la préparation aux concours d'entrée à l'École Nationale Supérieure des Bibliothèques ? Comment assurer la préparation aux diverses options ?

Le problème du centre régional a été résolu assez vite : on a estimé qu'il était difficile de grouper tous les cours en une journée par semaine, et de faire venir les candidats dans une seule ville, à cause des distances et de la fatigue. Néanmoins, il fut décidé que si une ville n'avait pas assez de candidats, ils pourraient être envoyés dans une autre ville, ceci pour préparer l'écrit du C.A.F.B. et le concours de sous-bibliothécaire, dont la préparation serait désormais commune. Pour les options du C.A.F.B., chaque ville assurerait une ou plusieurs options, selon ses capacités.

M. Brouillard, conservateur à la Bibliothèque universitaire d'Angers, lança l'idée qui reçut l'approbation de tous : créer à l'échelon régional un centre de documentation bibliothéconomique rattaché au Centre régional de formation professionnelle, pour lequel la Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique pourrait créer un poste de conservateur détaché. Ce conservateur pourrait être itinérant, et, en tout cas, jouerait un rôle de relais entre les différentes grandes villes, qui par ailleurs, se spécialiseraient dans la préparation aux options du C.A.F.B. En attendant que ces souhaits se réalisent, il fut décidé de coordonner, dans chaque lieu d'enseignement, les préparations au C.A.F.B. et au concours de sous-bibliothécaire.

Les congressistes étaient d'accord pour participer à un éventuel enseignement dans les I.U.T., carrières de la documentation, s'il s'en créait dans la région. De même, il paraissait urgent de demander à l'École Nationale Supérieure des Bibliothèques d'améliorer ses relations avec les centres d'enseignement non reconnus. A cet effet, les participants émiront le vœu qu'une nouvelle réunion soit organisée au Mans en septembre, à laquelle seraient invités les différents responsables des enseignements dispensés à Paris.